

Le premier de ces Conciles fut tenu en 1851. A cette époque, il n'y avait qu'une province ecclésiastique, comprenant les diocèses de Québec, de Montréal, de Kingston, d'Ottawa et du Nord-Ouest, et ayant pour métropole l'Eglise de Québec. Bien que les diocèses de Charlottetown, de Halifax, du Nouveau-Brunswick et d'Arichat ne fissent pas partie de notre Province, ils y avaient cependant été annexés, pour les fins conciliaires, en vertu d'une bulle pontificale de 1844, et les Ordinaires de ces diocèses furent convoqués au Concile. (1) On peut donc dire que notre premier Concile provincial groupa autour du Métropolitain de Québec tout l'épiscopat canadien.

La province ecclésiastique de Halifax fut créée peu de temps après, et les trois Conciles suivants, tenus en 1854, 1865 et 1869, réunirent tous les évêques du Canada, moins ceux des provinces maritimes. Les trois derniers Conciles provinciaux eurent lieu en 1873, 1878 et 1886. Les seuls évêques de la province civile de Québec y prirent part, les Eglises de l'Ontario et du Nord-Ouest ayant été constituées en provinces indépendantes.

L'Eglise canadienne jouit maintenant d'une organisation à peu près complète. L'autorité religieuse y est répartie entre 34 archevêques, évêques, vicaires et préfets apostoliques. On y compte 8 provinces ecclésiastiques, 29 diocèses régulièrement constitués, 3 vicariats et 2 préfectures apostoliques. Cette Eglise couvre un territoire immense qui s'étend d'un océan à l'autre et où vivent près de trois millions de catholiques de races et de langues différentes. Chaque année, l'immigration nous apporte de nouveaux éléments, auxquels il faut procurer les bienfaits de la foi en les faisant entrer dans les cadres réguliers de l'administration ecclésiastique.

Des développements aussi rapides et une aussi vaste organisation causent aux pasteurs des âmes une sollicitude toute particulière. Il importe que, en s'organisant et en se dilatant, l'Eglise garde intactes l'unité de la foi et l'intégrité des mœurs. Il faut aussi que sa discipline trouve dans des

---

(1) Le diocèse de Terre-Neuve n'avait été détaché de la province de Québec que le 8 octobre 1850.